

La République du Tchad conteste l'acquisition alléguée par Savannah Energy PLC des actifs pétroliers de Esso au Tchad

NDJAMENA, TCHAD, December 13, 2022 /EINPresswire.com/ -- La République du Tchad souhaite réagir au communiqué de presse en date du 9 décembre 2022 dans lequel Savannah Energy PLC (« Savannah ») a indiqué avoir réalisé l'acquisition de l'intégralité des actifs pétroliers du groupe ExxonMobil (« Esso ») au Tchad, y compris les participations dans le pipeline Tchad/Cameroun.

Dans le document d'admission en bourse publié le même jour, Savannah a écrit que le Ministère des Hydrocarbures et de l'Energie de la République du Tchad aurait donné son consentement tacite à cette acquisition. La République du Tchad conteste cette affirmation et considère que cette opération a été réalisée en dépit des objections expresses du Gouvernement tchadien, en violation des conventions de recherches, d'exploitation et de transport des hydrocarbures du Consortium Doba (Esso, Petronas, Société des Hydrocarbures du Tchad SA (« SHT »)) de 1988 et 2004.

La cession par Esso de ses actifs à Savannah viole également, de façon flagrante, les droits d'information et de préemption de la SHT au terme de l'accord d'association du Consortium Doba qui lie Esso.

En outre, la République du Tchad a découvert, par les publications de Savannah du 9 décembre 2022, que les termes finaux de la cession alléguée présentent des différences substantielles, sur des points déterminants, par rapport aux termes présentés il y a un an aux autorités tchadiennes et à la SHT quand Esso cherchait à obtenir l'approbation de la vente de ses actifs à Savannah.

Dès lors, la République du Tchad conteste formellement l'opération intervenue entre Esso et Savannah et entend engager toutes procédures utiles afin de faire juger de l'irrégularité de cette opération.

Les opérations pétrolières de Doba et le pipeline Tchad/Cameroun constituent des actifs vitaux et souverains pour le Tchad ; ils ne sauraient être mis en périls par une opération irrégulière.

En conséquence, en attendant une décision finale sur l'irrégularité de cette opération, la République va demander aux juridictions compétentes la suspension des effets d'une opération violant ses droits sur les ressources du Tchad.

Simon Degas
Corpcom
+33 6 47 84 11 02
[email us here](#)

This press release can be viewed online at: <https://www.einpresswire.com/article/606033919>
EIN Presswire's priority is source transparency. We do not allow opaque clients, and our editors try to be careful about weeding out false and misleading content. As a user, if you see something we have missed, please do bring it to our attention. Your help is welcome. EIN Presswire, Everyone's Internet News Presswire™, tries to define some of the boundaries that are reasonable in today's world. Please see our Editorial Guidelines for more information.
© 1995-2022 Newsmatics Inc. All Right Reserved.